

Le Mont, le 15 janvier 2018

Aux habitants du Mont-sur-Lausanne

Non à l'initiative NoBillag !

Mesdames, Messieurs,

Le 4 mars prochain, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur l'initiative populaire "Oui à la suppression des redevances radio et télévision" (suppression de la redevance Billag).

Une fois n'est pas coutume, la Municipalité décide de se positionner publiquement sur un enjeu qui dépasse largement notre Commune. L'initiative NoBillag propose de supprimer tout subventionnement des radios et télévisions qui ne pourront dès lors plus être à même d'assumer leur mission de service public. Il faut savoir que l'acceptation de l'initiative mènerait :

- à la disparition de soixante radios et télévisions en Suisse, dont la RTS ;
- à la mort de la production audiovisuelle suisse ;
- à la disparition d'une information indépendante et de qualité ;
- à la fin du sport en libre accès ;
- au dépérissement de la culture, de la musique, du cinéma et du sport suisses.

Nous estimons qu'il est du devoir des collectivités publiques de combattre cette initiative et nous tenons à faire savoir à notre population que nous nous engageons sur cette voie avec détermination en adhérant à l'Association contre la disparition des radios et TV.

Nous vous invitons vous aussi à combattre cette initiative et à faire le bon choix lors du scrutin du 4 mars prochain. Pour plus de détails :

www.non-nobillag.ch




Jean-Pierre Sueur
syndic



Michel Amaudruz
municipal



Jacques Marchand
municipal



Christian Menétrey
municipal



Philippe Somsy
municipal



André Guex
municipal



Michel Odier
municipal